Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 46 (1917)

Heft: 16

Artikel: À propos d'éducation patriotique [suite]

Autor: Dévaud, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1038923

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Et notre Direction de l'Instruction Publique Nous accorde aujourd'hui la joie et la faveur De retrouver, auprès de l'aimable Musique, Comme au beau temps, jadis, des instants de bonheur. Par ses dons généreux et sa sollicitude Elle sut préparer, à tous, un gai « Revoir ». Aussi, pour l'assurer de notre gratitude Nous voulons retourner, plus fervents, au Devoir. Oui, tous, après avoir mieux gravé dans notre âme La saveur des chansons de « chez nous », Nous les ferons aimer de toute notre flamme, Et nous les garderons avec un soin jaloux. Nous rendrons mieux encore à notre humble Patrie Sa constante affection et ses nombreux bienfaits; Nous saurons, en donnant s'il le faut notre vie, Lui faire un avenir de progrès et de paix. De tout cœur, maintenant, il nous tarde de dire Un merci chaleureux à l'Artiste vaillant Dont le verbe charmeur et l'engageant sourire Ont su nous captiver jusqu'au dernier instant. Comment lui dire assez notre reconnaissance. Pour les sages conseils qu'il vient de prodiguer? Comment lui témoigner mieux notre confiance, Qu'en nous mettant à l'œuvre, avec lui, sans tarder! Avec lui, nous voulons que l'âme fribourgeoise Revive en ce qu'elle a de plus harmonieux; Que l'amitié s'oppose à la haine sournoise, Que l'art mette à nos fronts son nimbe radieux! Comme lui nous saurons, aux heures de tristesse, Trouver dans l'harmonie un noble réconfort; Et nous les répandrons parmi notre jeunesse Ces rustiques accents qui sont notre trésor. A vous, Maître chéri, le très sincère hommage, De cet attachement si doux à proclamer! Avant de retourner à la ville, au village, Laissez-nous longuement encor, Vous « acclamer »! L. PILLONEL.

A propos d'Education patriotique

(Suite)

Ne dédaignons pas d'apprendre, nous aussi, à l'école du P. Girard. Sachons ouvrir les yeux des enfants, et, par les yeux, leur intelligence et leur cœur, sur le pays que leur regard peut embrasser et les institutions sociales qui en sont comme l'âme et la vie. L'organisation de la famille est une première organisation de la société. La commune du domicile est décrite non abstraitement, mais dans l'entretien des routes, la distribution de l'eau et de l'éclairage, la police du feu, le soin des pauvres, les écoles, réalités connues de l'enfant, qui feront mieux connaître les attributions des autorités de qui elles sont ressortissantes. Le canton sera traité de la même manière.

La géographie régionale, un peu élargie, c'est tout le programme civique du cours moyen. J'en exclus toute leçon d'instruction civique proprement dite. Les notions d'organisation sociale et politique que je rattacherais à la géographie, à titre d'enseignement plus occasionnel que systématique, ne peuvent être que des pierres d'attente pour les leçons futures d'instruction civique, réservées aux cours complémentaires exclusivement.

J'écarte même du programme du cours moyen l'enseignement de l'histoire nationale et le renvoie au cours supérieur. Par contre, j'introduirais volontiers dans le livre de lecture du degré moyen douze à quinze récits historiques (dont une partie pourraient même n'être que des légendes), qui seraient lus et interprétés à l'instar des lectures littéraires et morales, mais serviraient à préparer les imaginations et les esprits à l'intelligence des époques successives du développement de notre patrie.

Son « introduction à la vie sociale » ne serait pas complète, si Girard avait omis les relations des générations présentes avec les générations passées. Les remparts successivement élargis, les édifices que le cours des siècles a édifiés, lui permettent d'exposer, en un suggestif raccourci, l'histoire de Fribourg. Les entreprises nationales sont ainsi transmises des aïeux à leurs fils actuels, pour être conservées, prolongées et parfaites, et leurs aspirations et leurs vertus aussi. Car ce ne sont point des ambitions de conquête et de sang que « prêche fortement l'esquisse de l'histoire de Fribourg, ressortant de ses localités mêmes et de ses bâtiments, mais l'industrie et le travail infatigables », l'union, la justice, l'amour de l'instruction, l'attachement à leurs croyances religieuses. L'insouciance égoïste des écoliers doit faire place au souci de la collectivité locale et de la petite patrie : « Vous avez deux mains; avant reçu beaucoup de l'une, il faudra penser à rendre beaucoup de l'autre ».

Moins hâtifs que Girard, nous pensons que l'exposé systématique de l'histoire nationale ne doit trouver place qu'au cours supérieur. Alors seulement les élèves sont assez ouverts pour s'y intéresser et la comprendre. Un certain développement est nécessaire pour saisir la signification des

faits et leur enchaînement. Cet enseignement ne doit point s'adresser à la mémoire, mais à l'intelligence, mais au cœur, mais à la volonté.

Une branche civique nouvelle par cours suffit amplement à l'activité de l'écolier; l'enseignement simultané des trois branches disperse son esprit, énerve l'impression morale et nuit plus qu'on ne croit à l'efficace influence de l'enseignement sur le vouloir.

L'un des promoteurs de l'enseignement civique a reproché à l'histoire de ne pas être apte à unir les esprits et les cœurs, parce que l'histoire suisse « n'est pas l'histoire de tous les Suisses ». Sempach n'intéresserait guère les petits Neuchâtelois, dont le canton est entré bien après 1386 dans l'alliance confédérale. L'histoire de Fribourg ne se rencontrerait avec l'histoire suisse qu'aux guerres de Bourgogne; auparavant, elle ne pourrait narrer que d'âpres luttes avec nos concitoyens d'aujourd'hui et la sanglante défaite de Laupen. Singulier raisonnement! Car en adoptant la Suisse pour notre patrie, nous faisons nôtre, avec le territoire entier de la nation, son passé, ses gloires et ses malheurs.

Sans une étude sérieuse, sinon détaillée, de l'histoire nationale, l'écolier ne saura jamais pourquoi et par quelles circonstances ses ancêtres ont lié leur sort — et le sien — aux destinées d'une nation plutôt que d'une autre, pourquoi il faut l'aimer tout entière plutôt que telle autre, et l'élever dans son cœur et son vouloir à la dignité de patrie. Le consentement national ne se fonde, chez nous, sur des raisons, ni ethniques, ni linguistiques, ni géographiques, mais sur des raisons historiques. Les institutions du présent ne s'expliquent et les tâches de l'avenir ne s'entrevoient que dans et

par le passé.

L'histoire, à l'école primaire, est une branche civique au premier chef; elle doit tendre à faire comprendre comment et par quel développement successif, et moyennant quels efforts, quels détours, notre patrie est devenue ce qu'elle est. L'étude du passé n'a de raison d'être dans les classes que si elle fait mieux comprendre le présent. Parmi les événements que nous content les historiens, nous ne choisirons que ceux-là qui ont marqué une époque ou un tournant dans le devenir de notre Suisse, dont les conséquences ont duré et durent encore. Mais, d'autre part, puisque cette branche est susceptible d'exercer une profonde impression sur les convictions et les affections de l'adolescence, naturellement enthousiaste, nous choisirons des faits, des personnages et des détails, comme aussi des procédés d'enseignement, capables de frapper les imaginations, de toucher les cœurs, d'agir sur

les volontés. L'impartialité doit être distinguée de l'impassi-

bilité, du moins à l'école primaire.

L'enseignement de l'histoire nationale, comme aussi celui de la géographie de la Suisse, peuvent être traités sans hâte ni sécheresse, dans notre programme, qui exclut l'instruction civique proprement dite de la scolarité primaire, pour la reporter tout entière dans les cours complémentaires.

Cependant la géographie, l'histoire, celle surtout du dernier siècle, offrent mainte occasion de toucher à des notions civiques qu'il est utile d'exposer en passant, pierres d'attente

pour les leçons systématiques du cours suivant.

Le détail de l'organisation politique de la commune, du canton, de la Confédération, les droits et les devoirs du citoyen, les lois essentielles, tout ce bagage de connaissances indispensable à notre démocratie ne provoque manifestement qu'ennui et dégoût chez l'enfant et l'adolescent. Aux cours complémentaires, les jeunes gens abordent ces études sous l'influence des mauvaises impressions premières; elles paraissent ressasser ce qu'ils ont entendu deux ou trois fois déjà, et croient savoir. L'intérêt se trouve donc flétri dans sa fleur. Ce n'est qu'au cours de la première jeunesse, à la veille d'entrer dans cette majorité civique et militaire dont il est si fier, que le jeune homme me paraît apte à comprendre et à retenir avec quelque profit un tel enseignement. Aussi bien, ne puis-je considérer comme rationnel le trop vaste programme élaboré ces dernières années pour les écoles primaires de notre canton, qui place un cours complet d'histoire et des notions assez poussées d'instruction civique au degré moyen, tout un ensemble trop touffu de notions civiques au degré supérieur. Qu'on transporte hardiment ces dernières, sagement réparties, dans les trois ou quatre années complémentaires. La formation patriotique n'y perdra rien.

Qu'on n'en surcharge pas le programme. Il importe assez peu que le jeune homme soit introduit dans l'aride dédale des lois et de l'administration cantonales et fédérales, puisqu'il s'agit moins d'une science que d'une conscience. Les leçons s'efforceront de s'affranchir de l'aride énumération des autorités et de leurs attributions. Les récentes publications et spécialement le cours de G. Wiget ¹, nous montrent qu'elles peuvent être claires, vivantes, intéressantes, quand le maître sait les mener vivement et par le concret.

(A suivre.)

E. DÉVAUD.

¹ G. Wiget, Vaterlandskunde für Schweizerjünglinge an der Schwelle der Aktivbürgerschaft. St.-Gallen, Fehr, 1916.